

tous ces changements. J'ai déjà éprouvé plusieurs fois les inconvénients de ce progrès. Heureusement que les amateurs des vieux souvenirs deviennent de plus en plus rares et disparaissent devant la nouvelle aristocratie des démolisseurs et des spéculateurs, qui n'ont aucun de mes préjugés archéologiques.

Dans la cour de la maison en question, il existe une inscription ainsi conçue : REGIV. SECULORUM. IMMORTALI. ET. INVISIBILI. SOLI. DEO. HONOR. ET. GLORIA. PERFECTUM. ANNO. DNI. 1617.

Cette inscription, qui nous donne la date de la construction, contient probablement une faute ; dans le premier mot, RECIV, le v est de trop, ou bien l'on peut penser qu'il faudrait un point entre REGI et v, et alors cette dernière lettre signifierait VICTORI : *Regi victori seculorum... Au roi vainqueur des siècles, au seul Dieu invisible et immortel honneur et gloire, achevé en l'an du seigneur 1617.* Ces paroles porteraient à croire que cette construction aurait eu, dans l'origine, une destination religieuse ; mais toutes mes démarches n'ont pu réussir à me procurer le moindre renseignement à cet égard.

Cet immeuble a été légué, il y a peu d'années, par M<sup>me</sup> veuve Palière, pour l'entretien de leurs écoles cléricales, à quatre des paroisses de notre ville : Saint-Paul, Saint-Eucher, Saint-Denis et Saint-Augustin ; le notaire, chargé de la gestion, n'a rien trouvé qui élucidât la question d'origine, dans les titres dont il était dépositaire.

Cette maison est connue sous le nom de *maison du Jeu de Paume* ; en effet il existait autrefois, au second étage, entre la cour et la rue de l'Angile, une vaste pièce dans laquelle on pratiquait ce jeu, qui depuis longtemps était en usage à Lyon. On sait l'histoire du Dauphin, fils de François I<sup>r</sup>, dont un verre d'eau fraîche, bu imprudemment au Jeu de Paume d'Ainay, occasionna la mort en 1536 ; la rue François-Dauphin est un souvenir de ce triste évènement. L'établissement du Jeu de Paume de la place des Pénitents-de-la-Croix, devait faire concurrence à celui du quartier Saint-Paul ; le premier a été affecté, en 1808 ou 1809, à l'administration de la loterie, ensuite à la banque, et enfin aujourd'hui au magasin général des soies. Le Jeu de Paume date de la plus